



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la cohésion sociale**

Avis d'appel à projets pour le déploiement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des situations de prostitution de mineurs

Autorité compétente pour l'appel à projets

Le secrétariat d'État à l'Enfance

Par délégation, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Sous-direction de l'enfance et de la famille

Bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence

DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr

Objet de l'appel à projet

Le Gouvernement a lancé en novembre 2021 un premier **plan national de lutte contre la prostitution des mineurs**. Il a pour objectif de pouvoir mieux repérer les enfants victimes de situations de prostitution, les accompagner dans une reconstruction de leur parcours de vie, et de mieux réprimer les clients et les proxénètes.

Le présent appel à projets vise à apporter un soutien financier pour permettre le déploiement ou le renforcement de structures spécialisées dans la prévention, le repérage et l'accompagnement autour des situations de prostitution de mineurs.

Date limite du dépôt de dossier à candidature :

15 septembre 2022

Le dossier de candidature est transmis exclusivement en version électronique sur la plateforme « démarches-simplifiées » via le lien ci-dessous :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-2022-pour-le-deploiement-de-structures-specialisees-dans-la-prevention-le-reperage-et-l-accompagnement-des-situations-de-prostitution-de-mineurs>

En annexe : Cahier des charges